



**COMPTE RENDU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
21 OCTOBRE 2016**

Participaient à cette réunion :

Daniel BODEREAU	Edith ETARD
Nathalie BOUYSSI	Marc ETARD
Bernard BOY	Marie MARTIN
Serge BUTEL	Evelyne MARTY

Ce conseil d'administration, le premier depuis l'assemblée générale du 2 septembre, a pour principal objectif d'élire le Président et de pourvoir les postes de responsabilité statutaires suite au renouvellement complet des administrateurs. Un point sur les différentes activités, la politique de formation et le site Internet de la Mairie sont aussi l'ordre du jour.

I. Cooptation de Marc

Marc quitte la salle pendant le traitement de ce point. Daniel informe le Conseil qu'André lui a fait parvenir sa démission pour des raisons de santé. Le conseil en prend acte et souhaite à André le plus rapide et le plus complet rétablissement. Daniel propose que conformément à l'article 10 des statuts, le conseil coopte Marc pour le remplacer. Cette cooptation permettra de compléter l'effectif du conseil et d'attendre l'Assemblée Générale de septembre 2017 pour porter à 10 ou 12 le nombre de ses membres. Le principe de cet élargissement avait été retenu lors de la dernière assemblée générale.

Mis aux votes, la cooptation de Marc au sein du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité

II. Election des responsables statutaires

II.1. Organisation

Personne n'étant candidat au poste de secrétaire ou de trésorier, Marc propose que soit créé un poste de Vice-Président en charge du secrétariat, de la trésorerie et des adhésions. Cette organisation un peu inhabituelle permettrait au conseil de :

- Satisfaire aux obligations issues des statuts ou imposées par nos partenaires : Fédération de Randonnée Pédestre, Mairie, Préfecture...
- Préparer, pour l'assemblée générale de septembre 2017, la mise en place d'une organisation plus traditionnelle.'

Après mis aux votes, le conseil décide à l'unanimité de regrouper au sein d'une vice-présidence les fonctions de Secrétaire, Trésorier et Responsable des adhésions.

II.2. Elections

Daniel est candidat au poste de Président et Marc à celui de Vice-Président en charge du secrétariat, de la trésorerie et des adhésions. Aucun autre administrateur n'est candidat à l'une de ces fonctions.

Après mise au vote et à l'unanimité, le conseil élit Daniel au poste de Président et Marc au poste de Vice-Président en charge du secrétariat, de la trésorerie et des adhésions.

III. Point sur les différentes activités

III.1. Groupe du Mardi

Avant de donner la parole à Edith, Daniel fait état pour ce groupe de difficultés rencontrées par certains participants pour suivre le groupe. Edith confirme mais indique que ces participants sont très minoritaires et qu'en tout état de cause ils sont toujours attendus par le groupe. Personne n'est laissé en chemin. Cette problématique fait l'objet d'un long débat qui ne dégage pas de solution vraiment efficace.

Marc pense que la solution se trouve sans doute dans la création d'une activité Rando-santé. Cette permettrait d'offrir des sorties d'adaptées pour les personnes ayant des difficultés pour marcher dans le groupe du mardi. Du point de vue « administratif », les POUMPILS rempliront les conditions pour créer cette activité début novembre 2016. Marc suivra en effet le stage ad hoc à cette date. Se pose néanmoins le problème de l'animation.

Le conseil arrête le principe de créer, au sein des POUMPILS, une activité Rando –santé. Il charge Marc d'étudier les problèmes de son animation et de sa mise en place. Marc fera ses propositions au prochain conseil d'administration.

III.2 Groupe du lundi

Mimi ne signale aucun problème et indique que le nombre de participant est toujours très important. Le groupe effectue une sortie par mois en dehors de Montech.

III.3 Groupe 2

Evelyne indique que le fonctionnement du groupe 2 est totalement satisfaisant. Serge rappelle que les marcheurs du groupe 2 peuvent participer aux sorties du groupe 1 quand ils le souhaitent. Ils y seront cordialement accueillis. Cet échange, qui peut aller dans les 2 sens, renforcera la convivialité au sein des POUMPILS. Evelyne précise que le trimestre est la bonne fréquence pour les sorties communes, qui visent le même objectif.

Marc précise que les 3 marcheurs du groupe 2 qui suivent une initiation au GPS – Eliane QUADRINI, Jean Michel CONTRERAS, Roger SIBIEN - seront totalement opérationnels à la fin de l'année.

III.4 Groupe 1

Bernard considère que le groupe a atteint sa vitesse de croisière avec une solide participation et des sorties d'un bon niveau. Certaines sorties devront être aménagées pour tenir compte de la durée réduite des journées pendant les mois d'hiver.

III.5. Marche Nordique

Le groupe rencontre un gros problème avec l'absence pour raison de santé de ses 2 animateurs diplômés. Marc considère qu'il faut former en urgence 2 nouveaux animateurs. Les candidats à cette formation devront être nécessairement pris parmi les marcheurs nordiques actuels. La fédération exige en effet, pour entrer en formation, de posséder le module de base et d'être un marcheur nordique confirmé.

Le conseil décide, après un large tour de table, d'envoyer 2 marcheurs nordiques à la formation d'animateur qu'organise la région OCCITANIE les 11 et 12 mars et les 20 et 21 mai prochain. Bernard est d'ores et déjà retenu pour cette formation. Marc proposera un second nom après discussion avec le groupe de marche nordique.

III.6 Baliseurs

Serge développe la nouvelle politique du balisage mise en place par le Comité départemental. Elle donne aux groupes de baliseurs des associations une responsabilité permanente sur un territoire donné en plus des missions ponctuelles gérées par le niveau départemental. Ceci implique un renforcement significatif du groupe de baliseurs actuel des POUMPILS.

Le conseil décide de renforcer de 2 unités le groupe de baliseurs actuel. Ils seront inscrits à la première formation disponible en Tarn et Garonne. Jean Michel CONTRERAS est déjà inscrit dans ce cycle de formation. Serge proposera un second nom qui pourra suivre le module de base de décembre.

IV. Stratégie de développement des activités

Les membres du conseil ont un long échange sur la stratégie à mettre en place pour le développement de l'association. L'alternative est la suivante :

- Ne pas faire d'effort particulier pour élargir la participation aux activités de l'association et rester à un effectif d'environ 50 personnes
- S'engager dans une démarche plus active de promotion des activités de l'association afin d'y attirer un plus grand nombre de participants

A l'issue de cet échange, c'est la seconde branche de l'alternative qui est retenue.

Le conseil arrête le principe d'un développement énergique de l'activité de l'association aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif. Les administrateurs sont invités à continuer leur réflexion sur le sujet. Leurs contributions seront consolidés lors du conseil du 16 décembre prochains afin d'élaborer un plan d'action.

V. Points divers

V.1 Mairie

Daniel informe le Conseil que la Mairie a accordé aux POUMPILS une subvention de 600 € à laquelle s'ajoute un droit à prestations en nature de 250 €

Les responsables d'activité sont d'accord pour que leurs coordonnées téléphoniques apparaissent sur le portail de la mairie. Serge fournira des photos qui accompagneront la page consacrée à l'association.

V.2 Identification des POUMPILS

Le besoin de doter les POUMPILS d'un vêtement permettant de les reconnaître est à nouveau évoqué par Nathalie. Ceci leur permettrait de sortir de l'anonymat quand ils participent en qualité à une manifestation : Téléthon, journée du cancer...2 problèmes sont à creuser :

- le choix du type de vêtement: casquette, kway, maillot...
- le financement : appel à un sponsor, participation de l'association à l'achat...

Le conseil décide de doter les POUMPILS d'un vêtement distinctif. Nathalie est chargée d'approfondir le sujet afin de faire des propositions qui seront examinées pour décision lors de sa prochaine réunion.

V.3 Pharmacie

Certains marcheurs emmènent avec eux une pharmacie personnelle. Cette précaution ne permet pas d'exonérer l'association de ses obligations dans ce domaine. Tous les groupes seront équipés d'une trousse de pharmacie d'urgence. Nathalie peut se procurer des trousse vides dans le cadre de ses engagements auprès de la Croix Rouge. Elle peut aussi se faire conseiller, auprès de spécialistes de l'urgence, sur les produits les plus judicieux à emporter en balade.

Le conseil confie à Nathalie la charge de mener à bien le projet d'équipement des groupes en trousse de pharmacie d'urgence. Le financement sera assuré par l'association. Le responsable de l'activité aura la responsabilité de gérer cette trousse.

V.4 Réunion du conseil

Le conseil décide de se réunir tous les trimestres, le troisième vendredi du dernier mois du trimestre. L'ordre du jour comportera obligatoirement un point sur l'activité du trimestre écoulé et un point sur les perspectives du trimestre à venir. L'ordre du jour sera transmis aux participant au plus tard le second vendredi de ce mois. La première réunion est prévue le 16 décembre 2016.

Diffusion : Adhérents
Archives POUMPLS